



LA COMMUNE DE SAINTE-MARIE RECRUTE

MAIRIE
1 rue Mathurin Poirier
35600 SAINTE MARIE

UN(E) AGENT TECHNIQUE POLYVALENT REFERENT VOIRIE

accueil@sainte-marie35.fr

Synthèse de l'offre

Employeur : Commune de Sainte-Marie
Grade(s) : Adjoint technique territorial
Adjoint technique territorial principal de 2^{ème} classe
Adjoint technique territorial principal de 1^{ère} classe
Type d'emploi : Emploi permanent
Temps de travail : Complet
Durée : 35h00
Poste à pourvoir le : 14/11/2022
Date limite de candidature : 05/09/2022
Service d'affectation : Technique

Lieu de travail

Département du lieu de travail : Ille-et-Vilaine
Lieu de travail : Mairie, 1 rue Mathurin Poirier 35600 SAINTE-MARIE

Détails de l'offre

Emploi fonctionnel : Non
Grade(s) : Adjoint technique territorial
Adjoint technique territorial principal de 2^{ème} classe
Adjoint technique territorial principal de 1^{ère} classe
Métier : Agent technique polyvalent – référent voirie

Descriptif de l'emploi

Sainte-Marie, commune de 2 265 habitants située au nord-est de Redon, membre de Redon Agglomération (31 communes – 66 000 habitants) RECRUTE par voie statutaire ou à défaut contractuelle un AGENT TECHNIQUE POLYVALENT(H/F) à temps complet, dans le cadre d'un départ à la retraite. Poste à pourvoir au 14 novembre 2022.

Sous l'autorité de Madame le Maire de Sainte-Marie et sous l'autorité hiérarchique de la Directrice Générale des Services et du Responsable des services techniques, l'agent aura pour missions :

Activités régulières :

Garantir la bonne tenue des espaces communaux

Entretien de la voirie communale

- Assurer l'entretien des chaussées goudronnées : Empierrement des trous, Pose d'enrobé à froid, Compactage
- Assurer l'état carrossable des chaussées empierrées et des chemins d'exploitation : Empierrement des ornières, Compactage si besoin
- Entretenir les accotements des chaussées et chemins : Débroussaillage des talus, Fauchage mécanique des bas-côtés (pareuses), Balayage et entretien des trottoirs, Saignées, Curage des fossés
- Informers les élus de l'état de la voirie : Transmission des dégradations importantes au secrétariat de mairie et à l'adjoint au Maire référent

Exécution des travaux sur le territoire communal

- Réalisation de grosses réparations de voirie : Aménager un chemin pédestre ou équestre (débroussaillage, nettoyage de chemin...)
- Réalisation de travaux connexes de voirie : Installer des clôtures (pose de poteaux, grillage, portail...)

- Petites créations en espaces verts : Abattre des arbres (abattage, débitage)

Participer à la gestion des moyens matériels municipaux

Maintenance du matériel

- Assurer l'entretien de base des véhicules et engins : Contrôle des niveaux, Graissage du matériel avant utilisation, Vidange, Changement des bougies, des filtres à huile et à gasoil, Remplacement des ampoules d'éclairage, Lavage, Tenue des carnets d'entretien
- Assurer l'entretien de base du gros matériel : Microtracteurs, tondeuses, épareuses (vérification des niveaux, de l'état de marche avant utilisation, affûtage des lames, nettoyage des bougies, lavage après utilisation), Tailles-haies, tronçonneuses (vérification de l'état de marche avant utilisation, nettoyage, affûtage, graissage, tenue des carnets d'entretien)
- Assurer les relations avec les prestataires de service : Propositions aux élus des réparations importantes à réaliser sur véhicules, engins et gros matériels, Retrait d'un bon de commande après accord des élus au secrétariat de Mairie, Convoyage du véhicule, engin ou gros matériel chez le prestataire, Récupération du matériel en réparation, Vérification des travaux effectués

Gestion de l'atelier technique

- Maintenir l'atelier dans un état d'ordre et de propreté : Suivi du plan de rangement, Nettoyage régulier
- Conserver un stock de fournitures courantes : Rangement des nouveaux produits
- Maintenir un stock de pièces de rechange Suivi du carnet de stock, Classement des pièces nouvelles
- Adapter l'atelier aux évolutions de l'environnement communal : Réalisation de nouvelles étagères, Conception d'un nouveau plan de rangement

Contribuer à l'adéquation des moyens aux projets communaux

Contribution à l'amélioration de la sécurité sur la voie publique

- Prévention des accidents liés aux bris d'arbres d'accotement : Elagage et ramassage, Proposition aux élus d'abattage d'arbres présentant une menace pour la circulation
- Prévention des risques d'accidents liés aux défauts de signalisation : Dégagement de la végétation autour des panneaux, Lavage des panneaux, Signalement au secrétariat de mairie ou à l' élu référent des panneaux défectueux, Réparation d'urgence si besoin
- Prévention des risques d'accidents liés à la pratique professionnelle de l'agent : Pose de panneaux si travaux sur accotements et chaussées, Port de vêtements réfléchissants
- Prévention des risques d'accidents liés aux intempéries : Sablage, Déneigement, Pose de barrières de déviation (inondations, chutes d'arbres sur la chaussée)
- Participer à la sécurité des manifestations publiques : Pose de barrières, Fléchage

Contribution à l'information des responsables communaux

- Recenser les dysfonctionnements rencontrés sur la commune : Prise de notes sur carnet de transmission, Transmission au responsable des services techniques et à l' élu référent, Contact direct si urgence (téléphonique, physique)
- Transmettre les observations des administrés : Prise de notes sur carnet de transmission, Transmission au responsable des services techniques et à l' élu référent

Application des décisions des élus en matière de manifestations publiques

- Installer les décorations des fêtes de fin d'année : Vérification du bon état de marche des guirlandes électriques, Aide à la pose, enlèvement et stockage, Installation, pose et enlèvement des sapins de Noël
- Assurer l'exécution pratique des commémorations : Nettoyage des lieux de commémoration avant la cérémonie, Enlèvement des gerbes et fleurs fanées, puis remise à la normale
- Assurer l'installation des équipements festifs dans le cadre des autres manifestations : Montage, démontage et stockage de podium, Idem pour les matériels divers (tables, chaises, barrières, banderoles, grilles...)

Sécurité des moyens matériels et des personnes

- Assurer l'accès à certains bâtiments communaux : Ouverture des bâtiments, Fermeture des portes à clés
- Participer au renforcement de la sécurité des bâtiments communaux : Contre le vol, proposition de renforcement des systèmes de fermeture, Proposition de pose de volets et de grilles

Aide à l'amélioration du fonctionnement du service communal

- Aider à la décision concernant l'optimisation des moyens communaux : Proposition d'achats de nouveaux matériels, Suggestions de mise en place de nouvelles méthodes de travail, Demande de formation
- Mettre en œuvre les décisions d'organisation du travail : Application des nouvelles techniques de travail, Application des nouvelles méthodes de travail
- Participer à l'amélioration des conditions de travail du personnel communal : Signalement des dysfonctionnements sur les matériels et engins, Suggestions d'amélioration des aménagements et équipements mis à la disposition du personnel communal
- Assurer la sécurité des locaux de service : Suggestions d'amélioration de la prévention contre le vol, Renforcement des systèmes de fermeture, Pose de volets et de grilles

Activités occasionnelles :

- Contribution à la sauvegarde de l'hygiène publique
- Entretien des espaces verts en collaboration avec l'agent référent des espaces verts
- Maintenance des bâtiments communaux en collaboration avec l'agent référent ou cas d'absence de celui-ci.

Spécificités du poste

Travail en extérieur
Notion de travailleur isolé
Interventions occasionnelles d'urgence en dehors des horaires de travail
Déplacements fréquents sur la commune et aux alentours.

Profil demandé

SAVOIR-FAIRE / CONNAISSANCES PROFESSIONNELLES

Vous disposez d'une ou plusieurs expériences réussies sur un poste similaire.
CACES engins de chantier, habilitation électrique de niveau B0, SST, diplôme de mécanicien
Connaissance et application des règles d'hygiène et de sécurité au travail
Permis B obligatoire / Permis BE / Permis Poids Lourd

SAVOIR-ETRE

Aptitude au travail d'équipe, qualités relationnelles
Sens des responsabilités et du service public
Autonomie et capacité d'organisation, d'anticipation et d'analyse
Dynamisme, qualités humaines avérées, sens de l'écoute et de la communication, disponibilité, discrétion et rigueur

Conditions de recrutement

Poste à temps complet
Recrutement par voie statutaire ou à défaut contractuelle
Rémunération : indiciaire + RIFSEEP + COS + participation employeur à l'assurance maintien de traitement.

Contact et informations complémentaires

Merci d'adresser votre lettre de motivation et CV à : Madame le Maire, Mairie de Sainte-Marie, Service Ressources Humaines, 1 rue Mathurin Poirier 35600 SAINTE-MARIE

Courriel : comptabilite@sainte-marie35.fr

Téléphone : 02.99.72.67.36

Travailleurs handicapés : Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emploi correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.